



UNION RÉGIONALE CINÉMA VIDÉO Île-de-France

Assemblée Générale Ordinaire des Présidents
du 28 octobre 2017.

C'est le club CCAS de Sannois qui a accueilli notre Assemblée Générale Ordinaire. Marielle Marsault Présidente intérimaire de CINEVIF remercie, le Président du club Michel Bodin ainsi que tous les présents.

Les clubs présents ou représentés qui ont signé la feuille d'émargement étaient :

ACD La Boissière, AVM Vaucresson, BSI Maison-Lafitte, CAB Le Bouchet, CAC Sannois, CAVB Verrières le Buisson, CAP Paris, CCC Le Chesnay, CCV Vaires-sur-Marne, CIA IBM, Cinamat 93, Cinamat L'Haÿ-les-Roses, CIV Vanves, Clap Vidéo7, Club Guadeloupe 971, CVMD Saclay, CPC Paris-Nord, Divi passion Athis-Mons, PVC Saint Lazare, TASVU Saint Denis, UAICF Paris-Sud-Est, VCR. Plus 4 individuels Marcel Chanet, André Demagny, André Etienne et Bruno Alziary.

21 sur 22 clubs étant présents ou représentés, plus 3 individuels sur 6, soit un total de 226 adhérents sur 238. C'est donc, 94,5 % des présents ou représentés qui nous ont permis d'ouvrir l'Assemblée Générale Ordinaire, le quorum de 25 % prévu à l'article 11.4 des statuts étant très largement dépassé.

-1- Introduction :

Marielle Marsault remercie le club de Sannois qui nous accueille dans ses locaux et elle remercie aussi les nombreux présents qui sont venus en cette période de vacances scolaires. Elle précise que nous avons connu des turbulences et des conflits de personnes très violents qui ont entraîné la démission de Charles RITTER de la Présidence de CINEVIF.

Le bureau actuel regrette ce qui s'est passé et conformément aux statuts met en place de nouvelles élections au Conseil d'administration qui sera élu pour deux ans, soit le temps restant à courir de cette mandature.

Michel Portat interroge la présidente sur la possibilité d'exclure un ou des adhérents qui perturberaient la vie ou le fonctionnement de CINEVIF comme cela s'est passé depuis plus d'un an. **Michel et Martine Pocholle** proposent une motion pour que le CA rédige un règlement intérieur qui comprendra cette possibilité. Ce règlement devra cependant être en conformité avec les statuts de la FFCV et être équitable pour tous. **Marcel Chanet** demande qu'en cas de demande d'exclusion il puisse y avoir une instance où le ou les adhérents puissent se défendre ou bien être défendus. **Michel Bodin** propose de nous fournir le règlement intérieur de son club. ***Il fait appel aux autres clubs qui auraient un règlement intérieur pour que nous puissions nous en inspirer.***

Marielle salue le travail remarquable qu'a pu faire Charles Ritter et son équipe depuis quatre ans, équipe qui a su donner et proposer des innovations qui n'ont pas toujours été couronnées de succès.

Le futur CA est bien décidé à travailler dans le même sens mais dans un climat apaisé et en coopération avec les présidents de tous les clubs adhérents à CINEVIF.

Cinq membres de l'ancien CA se représentent, Luis Neto notre trésorier, Georges Daniel notre secrétaire, Olivier Darnay notre Web Master, Marcel Chanet administrateur et la Présidente actuelle. Nos conseillers Jean-Pierre Clavier et Patrick Lanza ont souhaité continuer et c'est avec plaisir que l'on accueille 4 nouveaux candidats à cette élection, Alexandrine Farhi présidente du club Vairois, Christain Benko président du club Boucles de la seine images, Didier Bourg Président du club ACD La Boissière et Christian Blanchard membre du CAC Sannois.

Date	Rédacteur : G.DANIEL	Approbations :	Pagination
03/11/17	gdeon	M.Marsault et M.Chanet	1 sur 5



UNION REGIONALE CINEMA VIDEO Ile-de-France

Assemblée Générale Ordinaire des Présidents
du 28 octobre 2017.

Le programme du CA s'orientera prochainement dans deux directions :

- L'organisation de la formation dont on parlera un peu plus tard.
- L'organisation des concours afin qu'ils soient plus conviviaux et fassent l'unanimité de nos adhérents. C'est un très gros travail et les futurs candidats vous en parleront au cours de cette AGO.

-2- Bilan des rencontres nationales à Soulac. :

Au niveau fédéral, c'est une nouvelle équipe qui a été élue le 28 septembre. Les membres de l'ancienne équipe composée de **Marie Cipriani, Chantal Kremer, Philippe Sevestre et Philippe Jacon** ont décidé de ne pas se représenter. Par contre, **Pascal Begeron responsable de la formation et Pierre Marchal responsable de l'archivage des films restent dans leur fonction.**

La nouvelle équipe sera donc composée de :

- Président :** **Jean-Claude Michineau** Président de la région 4 c.a.d Ouest.
Vice-Présidents: **Olivier Rapinier** le dynamique cheminot du club UAICF Paris Sud-Est.
Pierre Marchal. le responsable de l'archivage des films.
Secrétaires : **Bradane Siby** Président du club TASVU.
Michèle Jarousseau réalisatrice bien connue du club de Nantes.
Trésorier : **Jean-Marc Baudinat** le mari de Jacqueline la Présidente de la Région 7.
Administrateur : **Jean-Pierre Droillard** ancien juriste et président du club de Cannes .

La parole est ensuite donnée à Michel Bodin et aux personnes qui ont participé au festival de Soulac. Un rapide tour de salle est fait sur ce concours national qui montre qu'aucun film de la région 1 n'est sélectionné pour l'UNICA et que peu de films de notre région sont primés par rapport aux productions d'autres régions.

Michel Bodin trouve que Soulac n'est pas facile d'accès, que le lieu est sympa et que l'élection des administrateurs de la FFCV a un côté fantoche. Pour le vote du public sur un coin de table il trouve que ce fut très mal organisé. Il est perplexe quant à la sélection pour l'UNICA qui représente la France et il aimerait savoir qui fait cette sélection ? Plusieurs participants critiquent le forum.

Olivier Rapinier et Marielle Marsault prennent note de ces critiques et commentaires et les porteront à l'ordre du jour de la réunion de la FFCV du 11 novembre.

-3- Approbation du compte-rendu de l'AG du 22 avril 2017 :

La Présidente met au voix l'approbation du compte-rendu fait par Charles Ritter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Date	Rédacteur : G.DANIEL	Approbations	Pagination
03/11/17	gdeon	M.Masault et M. Chanet	2 sur 5



**UNION REGIONALE CINEMA VIDEO
Ile-de-France**

**Assemblée Générale Ordinaires des Présidents
du 28 octobre 2017.**

-4-Bilan financier:

Le trésorier Luis Neto a donné une enveloppe à chaque président de club. Cette enveloppe contenait un tableau avec tous les comptes au 28 octobre 2017 et le budget prévisionnel.

Sur le livret A nous avons 1147,32€, le total des mouvements a été de 3068,51€ en débit et de 3314,61€ en crédit.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Luis présente un budget prévisionnel pour 2018 et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Un débat s'engage sur la situation actuelle car la FFCV et CINEVIF n'obtiennent aucune subvention.

Christian Allain propose que l'on entre en relation avec l'un des élus qu'il connaît et qui pourrait, peut être, nous ouvrir les portes du Conseil de la région Île de France.

-5- Bilan du Site WEB :

Olivier Darnay propose la sécurisation de notre site, la contribution au nom de domaine CINEVIF et le financement de notre hébergeur pour un maximum de 80€ par an. Cette somme a été prévue dans le budget prévisionnel qui vient d'être voté.

Olivier rappelle qu'il ne faut pas hésiter à aller visiter le site de CINEVIF dont les mises à jour sont faites régulièrement .

-6- Nomination de Jean-Pierre Clavier comme membre d'honneur :

Depuis de très nombreuses années, Jean-Pierre Clavier s'est totalement investi dans la vie de notre Association et de la fédération. Marielle propose donc qu'il soit déclaré membre d'honneur de CINEVIF et que cette ratification soit faite par un vote à mains levées.

Jean-Pierre Clavier est déclaré membre d'honneur de CINEVIF à L'unanimité.

-7- Présentation des nouveaux candidats :

Alexandrine Farhi présente son projet pour CINEVIF et en particulier l'organisation des concours. Elle pense qu'elle pourra avec le CA présenter un projet qui sera adressé à tous les clubs pour avis et qui devrait être finalisé pour la fin de l'année et mis en place pour l'année 2018.

Christophe Blanchard lui veut donner un coup de jeune à notre association. Il nous parle de son expérience avec le club de Sannois de leur participation au 48 heures chrono et du Nikon festival qui reçoit plus de 1000 films en concours ainsi que la possibilité de se faire connaître par les réseaux sociaux.

Didier Bourg accepte de se présenter au CA et veut mettre en place des formations qu'il voudrait pouvoir être diplômantes.

Chrstitain Benko a adressé par courriel à tous les présidents son curriculum vitae et le programme qu'il voudrait mettre en place.

Date	Rédacteur : G.DANIEL	Approbations :	Pagination
03/11/17	gdeon	M.Marsault et M.Chanet	3 sur 5



**UNION REGIONALE CINEMA VIDEO
Ile-de-France**

**Assemblée Générale Ordinaire des Présidents
du 28 octobre 2017.**

-8- Bilan formation :

Le formation sera un axe essentiel du CA. Il développera, au cours des deux années à venir, le travail commencé par l'équipe de Charles Ritter et en particulier les coopérations avec Didier Bourg et Pascal Bergeron.

Il faut rappeler qu'en 2016, 2 formations sur **le documentaire** ont connu une très forte fréquentation et ont été très appréciées. Merci à Didier pour ces deux formations.

Le 28 janvier 2017, 35 personnes ont suivi un stage intitulé : "**Les étapes chronologiques d'un film**" qui a donné lieu au choix d'un thème par les participants : "**Un jour dans la vie**". Les copies de ces films devront être rendues le **samedi 2 décembre** avec une analyse approfondie par Pascal et Charles.

Un stage intitulé : "**Technique d'interview et prise de son**" a eu un tel succès le samedi 18 mars qu'il a été reprogrammé pour le **3 décembre à Saint-Denis**.

Le 18 juin, un stage : "**Mise en scène et direction d'acteurs**" orienté sur les fictions a été animé par Pascal et Charles.

On peut relire dans : "**L'Oeil à l'écoute**" l'article de Charles, illustré avec des photos, donne bien l'ambiance de ces formations.

-9- Organisation des concours :

Marielle demande à l'assemblée générale un accord de principe pour essayer d'organiser les concours de D1 et D2 en un seul festival où les deux divisions seraient confondues.

- Cela permettrait de réduire le travail d'organisation du festival qui représente une grosse intendance et un budget conséquent.

- Cela permettra aussi de ne plus avoir l'effet d'ascenseur (montée et descente de D1 en D2 ou l'inverse), humiliant pour beaucoup.

- Depuis trois ans, le nombre de films cumulés pour les deux divisions ne dépasse pas 76 et devrait permettre de projeter tous les films sur le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

- Il faudra aussi réfléchir aux Méliès, des adhérents ne sont pas satisfaits par le système de vote mis en place à Rueil-Malmaison en 2017.

- Le CA prévoit de rendre plus conviviaux nos concours, moments de partage et d'amitié.

Un débat s'organise au sujet des concours :

Le sujet des films dits OPEN revient sur le tapis et Olivier Darnay propose, **qu'il n'y ait plus de film de ce type**. Ceci semble être approuvé par la majorité des présidents.

Une discussion s'engage sur la sélection des films au niveau des clubs car certains films ne devraient pas être présentés en concours sans améliorations.

-10- Concours en Outre-Mer :

Un projet initié par Marie Cipriani et Armel Vertino est en cours de préparation. L'idée serait que notre concours régional se déroule en Guadeloupe mais cela se heurte à des problèmes pratiques et à l'éloignement. Certains adhérents auront beaucoup de mal à se déplacer aussi loin.

Armel a déposé des dossiers de demande de subventions mais ce projet ne pourra pas être programmé en 2018. Ce projet est donc reporté en 2019.

Date	Rédacteur : G.DANIEL	Approbations :	Pagination
03/11/2017	<i>gdeon</i>	<i>M.Marsault et M.Chanet</i>	4 sur 5



**UNION REGIONALE CINEMA VIDEO
Ile-de-France**

**Assemblée Générale Ordinaire des Présidents
du 28 octobre 2017.**

La parole est donnée à Olivier Rapinier. Celui-ci indique que les départements d'Outre-mer sont très actifs. Il nous présente l'un des thèmes qu'il désire développer au sein de la FFCV et qui est la coopération avec des salles de cinéma, éventuellement, des salles d'art et essais pour que nos films puissent être projetés gratuitement. Il fait appel aux bonnes volontés pour l'aider à trouver des contacts.

-11- Les élections du nouveau CA :

Pour respecter à la lettre un bon déroulement des élections qui suivent un climat conflictuel de notre association, il a été décidé par le CA de voter à bulletin secret. Chaque Président de club présent ou représenté a reçu, au moment de l'émargement une enveloppe contenant des enveloppes bleues vides et un nombre de bulletins comportant les noms de tous les candidats. Le nombre de ces enveloppes et des bulletins correspond au nombre d'adhérents à jour de leur cotisation à la FFCV. De plus, un adhérent désirant voter directement pourra voter comme il l'entend en demandant une enveloppe et un bulletin à son président.

Les statuts de CINEVIF prévoient au minimum 5 administrateurs et au maximum 8 et il y a 9 candidats.
Il sera donc nécessaire de barrer au moins un nom.

Seront déclarés comme nuls les bulletins où aucun nom n'aura été barré et les enveloppes vides. Le nombre d'enveloppes manquantes seront considérées comme des abstentions.

Les scrutateurs suivants font acte de candidature : Martine Pocholle, Nicole Bost, Michel de Ridder et Jean-Claude Vaux. Ils sont acceptés par les présents et représentés à l'AGO. Luis Neto propose d'utiliser son tableur pour faire le décompte des voix.

Inscrits : 238 Votants : 226 Abstentions : 12 (9 Rambouillet et 3 individuels qui ne sont pas présents ou représentés)

Nuls : 2 Exprimés : 224 Majorité requise 113

Les résultats après dépouillement sont les suivants :

Nom et Prénom	Nb Voix	Nom et Prénom	Nb voix	Nom et Prénom	Nb Voix
Marsault Marielle	219	Farhi Alexandrine	222	Benko Christian	49
Blanchard Christophe	221	Bourg Didier	224	Chanet Marcel	182
Daniel Georges	222	Darnay Olivier	216	Neto Luis	218

Sont élus : Marielle Marsault, Alexandrine Farhi, Christophe Blanchard, Didier Bourg, Marcel Chanet, Georges Daniel, Olivier Darnay, Luis Neto.

Pendant le dépouillement, des films concernant " le 48 heures chrono " sont présentés puis, après les résultats, un pot amical est offert par le CCAS. Merci à ce club pour sa contribution au succès de cette AGO.

-12- Date et lieu de la prochaine AGO :

La date et le lieu de la prochaine AGO sera proposée prochainement par le CA.

Date	Rédacteur : G.DANIEL	Approbations :	Pagination
04/11/2017	<i>gdeon</i>	<i>M.Marsault et M.Chanet</i>	5 sur 5

